

ROSEL *Infos*

n° 54

Juillet

Directeur de la
publication :
Véronique MASSON

Réalisation :

Gisèle CHALLE
Danielle DUBERT
Bernard LEMANISSIER
Catherine LE NY

renseignements sur la
publication :

Tel.: 02 31 80 01.51

Courriel:
mairie-rosel@wanadoo.fr

Site: www.rosel.fr

Le mot du maire :

Il y a maintenant 65 ans, le 11 juin 1944 pour le bourg, le 8 juillet 1944 pour le hameau de GRUCHY, notre commune a été libérée par les alliés de la France et plus précisément par les soldats canadiens, à qui nous avons rendu un hommage officiel le 6 juin dernier.

Comme en 1994 à l'occasion du 50^{ème} anniversaire, puis en 2004 pour le 60^{ème}, nous avons voulu à ROSEL commémorer le 65^{ème} anniversaire du débarquement à notre manière, en associant tous les habitants sur les lieux des combats les plus longs et les plus violents de notre commune, c'est-à-dire à GRUCHY.

Je rappelle pour les jeunes et les nouveaux habitants de la commune qu'en 1994 une soirée avait été organisée à GRUCHY dans la propriété de M. LEFEVRE. Les Roselois avaient pu découvrir les conditions de vie, pendant plus d'un mois, des habitants de GRUCHY, dans les caves du manoir, à quelques centaines de mètres de la ligne du front située entre ROSEL et le hameau de GRUCHY.

Je vous invite à vous promener dans le hameau de GRUCHY: alors que dans le bourg subsiste l'essentiel des maisons d'avant guerre, à GRUCHY on ne compte que 3 maisons subsistantes, toutes les autres ont été détruites lors des bombardements alliés qui ont duré plus d'un mois.

En 2004, nous avons tenu à rassembler puis à publier les témoignages des habitants de l'époque tant à ROSEL qu'à GRUCHY. Il s'agit de récits et de souvenirs personnels, 60 ans après le Débarquement, que je vous invite vivement à lire ou à relire.

Cette année, grâce à la collaboration de très nombreux bénévoles que je remercie à nouveau, nous avons rendu un hommage officiel aux soldats canadiens et aux civils tués pendant la dernière guerre. Nous avons pu réfléchir aux conséquences de cette guerre sur la construction de l'Europe.

Au cours de cette journée, nous avons pu découvrir un camp et des véhicules militaires de l'association de M. Joël QUESNOT, sur le terrain mis à disposition par Mme PORET et son fils Patrick.

Après quoi, nous avons partagé un dîner, sous les tentes, à cause de la pluie, en écoutant des chansons et des poèmes d'époque.

Je vous invite à venir vous faire remettre gracieusement le livret reprenant l'intégralité des textes et des chansons présentés pendant cette soirée.

Au cours de ce mois de juin riche en manifestations, nous avons eu le plaisir, avec les seniors de la commune, de visiter l'abbaye d'Ardenne sous la conduite de M. VICO, ancien résistant, puis de partager un repas dans le jardin du presbytère sous un soleil radieux.

Il en a été de même le 29 juin pour la soirée du comité des fêtes de LASSON-ROSEL: vous avez été très nombreux à participer et admirer le feu d'artifice tiré devant le château de LASSON.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances en compagnie du soleil!

Véronique MASSON

Commémoration du 65^{ème} anniversaire du débarquement

Ambiance recueillie le samedi 6 juin au cours de la cérémonie en l'honneur de nos libérateurs. De nombreux habitants se sont rassemblés au hameau de Gruchy pour se souvenir et rendre hommage à nos alliés Canadiens. L'évocation de ce conflit mondial par Françoise Lefrançois, professeur d'histoire, a été l'occasion de souligner combien les valeurs de solidarité ont été déterminantes et de rappeler que l'union européenne était indispensable pour construire un monde de paix. Une gerbe a ensuite été déposée par Mme Pouchin et Solène Géry, petite-fille du propriétaire du manoir où les habitants avaient trouvé refuge. Malgré la pluie, la soirée s'est poursuivie de manière conviviale : visite du camp militaire, chansons des années 40/50 interprétées par la chorale de Rosel, repas champêtre et lecture de poèmes à plusieurs voix avant le dessert offert par la commune.



Le dépôt de gerbe à la stèle des Canadiens

En dépit de la pluie, très bonne ambiance sous la tente!



JOURNEE PEDESTRE ET CULTURELLE DES SENIORS

Dimanche 21 juin, la commune a organisé une sortie pour les séniors de la commune. Ils sont partis à pied du hameau de Gruchy, à 9h30, pour visiter l'abbaye d'Ardenne en compagnie de M. Vico. Pendant la visite, les participants se sont recueillis et ont rendu hommage aux libérateurs près de la stèle édifée à leur mémoire. Tous les participants se sont ensuite retrouvés au presbytère pour partager un repas sous un soleil estival.



AIAE, Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

Ce service libre d'accès, gratuit, ouvert à tous les publics, propose son aide :
Aux demandeurs d'emploi : renseignements sur les mesures sur l'emploi, les prestations et formations Pôle emploi-ANPE, réalisation du CV et de la lettre de motivation, mise en relation avec les offres, orientation vers différents organismes ou associations...

A tous ceux qui veulent employer une personne : ménage, repassage, jardinage, garde d'enfants...

DEUX ANNIVERSAIRES EN PREPARATION POUR 2009

C'est un constat classique : le temps passe, et dans les activités associatives de nos communes aussi !

Comité de Jumelage Rosel-Lasson-Goodleigh

Nous célébrerons cette année le 30^{ème} anniversaire du Jumelage lors de la venue des Anglais prévue les 24 & 25 octobre. Vous serez prochainement informés des festivités organisées à cette occasion.

Foulées de la Mue

La 15^{ème} édition de cette course hors stade est en préparation depuis quelques mois déjà et aura lieu le dimanche 15 novembre. Rappelons que la réputation de cette épreuve sportive dépasse largement aujourd'hui les frontières du Calvados, dont elle est la 2^{ème} épreuve (après les Courants de la Liberté). Cette 15^{ème} édition sera l'occasion d'une petite fête sportive organisée par l'Association La Muse, en charge de la course, avec le soutien des 4 communes : Cairon, Lasson, Rosel et Rots.

Le dimanche 4 octobre, nous accueillerons, comme de coutume, bénévoles et partenaires pour nos "retrouvailles" autour du Pot de l'amitié. Ce sera l'occasion de partager les informations sur l'organisation de cette 15^{ème} édition.

Prévention canicule

Notre santé peut être en danger quand ces trois conditions sont remplies :



Il fait très chaud



La nuit, la température ne descend pas



Cela dure depuis plusieurs jours ou très peu

Si vous êtes une **personne âgée, isolée ou handicapée**, faites-vous inscrire sur le registre de votre mairie : vous bénéficierez d'aide en cas de canicule.

Si vous voyez une **personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur**, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

Oh, crotte alors !



NE SALISSONS PAS NOS TROTTOIRS ET ACCOTEMENTS !!!!

Afin de garder un environnement agréable, ne laissons pas nos amis les chiens déféquer n'importe où et pensons au **sac** (à crottes) !

Recensement : une démarche civique en 3 étapes, obligatoire à 16 ans

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Cette obligation concerne également les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans : elles doivent se faire recenser entre la date à laquelle elles ont acquis la nationalité française (ou celle à laquelle cette nationalité leur a été notifiée) et la fin du mois suivant.

Soirées Presbytère

Les soirées reprendront le 13 octobre avec John Coleaux

Préparer et servir le vin : carafage et décantation

Autres thèmes envisagés au cours de l'année : l'astronomie, le Togo, le château de Chantilly....

CENTRE D'ANIMATION LASSON-ROSEL

Le projet d'animation pour les enfants de nos deux communes, âgés de 9 à 14 ans, se concrétise. C'est en collaboration avec l'Association Loisirs Jeunesse « ENTRE THUE ET MUE » et de son animatrice Bénédicte MICHEL qu'à partir du 12 SEPTEMBRE les 9-14 ans seront accueillis au

CENTRE d'ANIMATION tous les samedis de 13 h 30 à 18 h 30

Un questionnaire pour les enfants concernés et un autre pour leurs parents ont été distribués dans les boîtes aux lettres. S'il y eu des « oubliés » lors de la distribution, tous ces documents sont à votre disposition à la Mairie.

REUNION D'INFORMATION LE MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2009

AU CENTRE D'ANIMATION DE LASSON-ROSEL DE 19 H A 20 H

Contact pour Rosel: Bernard Lemanissier: 02.31.80.32.99

Pour les enfants et les jeunes, animations été 2009

Trois centres de loisirs (Bretteville-l'Orgueilleuse, Rots et St Manvieu-Norrey) ouvrent leurs portes pour accueillir les enfants de la communauté de communes âgés de 3 à 12 ans.

Des camps, un centre 11-15 ans, des stages à thème sont également proposés durant l'été.

Plaquettes d'information et dossiers d'inscription disponibles dans chaque mairie ou à l'Association Loisirs Jeunesse « Entre Thue et Mue » (Place de la mairie à Rots. Tél : 02.31.74.43.31)

REPAS DES ANCIENS

Le prochain repas des Anciens des communes de ROSEL et de LASSON est fixé au

DIMANCHE 11 OCTOBRE

JEU, FAITES MARCHER VOS MENINGES

Rayez une lettre par mot et remettez les lettres restantes dans l'ordre pour former un nouveau mot ayant un rapport avec les vacances.

- MURE.....
- BALLES.....
- ALPAGE.....
- OSEILLE.....
- MARTEAU.....
- CUVAGE.....
- PASTORAL.....

Ensuite, en remettant dans l'ordre les lettres rayées, vous obtiendrez un mot de 7 lettres:

« A partager après avoir fait la paix ».....

Spectacle de musique au centre d'animation LASSON-ROSEL

Une centaine de personnes a pu apprécier dimanche après-midi le spectacle de fin d'année proposé par l'association Mue'sique (ex-association de la vallée de la Mue).

Le public, chaleureux et attentif, a été enthousiasmé par la prestation des élèves et des professeurs de musique et par leur répertoire riche et varié.

Le public a pu ainsi écouter des œuvres classiques, du jazz mais aussi de la pop et du tango et participer à un blind test dont le but est de reconnaître l'œuvre à partir des premières notes jouées au piano (ou d'un autre instrument).

Cette rencontre des artistes a permis également de mettre en valeur le chant, instrument à part entière, et l'accordéon, qui seront enseignés à la rentrée prochaine.

NB : Si vous souhaitez jouer d'un instrument (piano, clavier, guitare, batterie, saxo, violon, flûte traversière, accordéon) ou prendre des cours de chant, les préinscriptions ont déjà commencé mais continuent et l'inscription définitive se fera le 5 Septembre de 14h à 17h à Lasson.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Bureau:

- | | |
|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Delphine Le Guyader (vice présidente) 09 75 53 17 76 | Chantal Richarz (vice présidente) 02 31 26 51 47 |
| Isabelle Monnet (trésorière) 02 31 96 39 24 | Perrine Morin (secrétaire) 02 31 28 03 19 |
| Pascal Jeanne (Président) 02 31 26 04 06 | Ou: mue-sique@laposte.net |

MARCHE HEBDOMADAIRE AU CENTRE D'ANIMATION

Pendant la période estivale le marché continue. Chaque mercredi de 16 h à 19 h 30, vous pouvez y trouver:

- Charcuterie avec M. Aubert de Fleury S/ Orne
- Fruits et légumes avec M. Hamel de Rosel
- Poissonnerie avec Mme Savary
- Et depuis deux semaines, Philippe vous propose jusqu'à 21 heures des PIZZAS cuites au feu de bois.

COMPTE-RENDUS CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 AVRIL 2009

I-INDEMNITES DE GARDIENNAGE 2009

Conformément aux textes, le Conseil Municipal vote l'indemnité maximale pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église régulièrement, soit 118.02€.

II- AIAE: DEMANDE D'AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION DES COMMUNES

La comptabilité de l'exercice 2008 fait apparaître un déficit de 2736.99 €. Le budget prévisionnel 2009 n'est pas équilibré : la différence entre les recettes et les dépenses est de -5800 €

Afin de résoudre ces difficultés financières, l'AIAE a envisagé plusieurs solutions :

- adhésion d'autres communes,
- demande d'aide exceptionnelle de 3000 € au député M.LEFRANC,
- augmentation de la participation de chaque commune membre: soit 30 cts par habitant.

Le montant de l'aide exceptionnelle et l'augmentation de la participation permettraient d'équilibrer 2008 et d'assurer 2009.

Pour Rosel, cela représente un montant de 816€, soit une augmentation de 153€ par rapport à 2008.

Le Conseil Municipal, vote l'augmentation de la participation de la commune.

III- TRAVAUX COMMUNAUX 2009 : AVANCEMENT DES DOSSIERS

-Travaux de la traversée de Gruchy : l'avant-projet est étudié par le Conseil Général et sera présenté fin mai.

-Travaux de la rue Boulay : la commune doit faire appel à un maître d'œuvre ; sur 5 entreprises 4 ont répondu :

- ACEMO : 9053.72 €
- ERNAT : 12916.80 €
- INGE INFRA : 16146 €
- EGIS Aménagement : 21288.80€.

L'entreprise ACEMO est retenue.

IV- CDC « ENTRE THUE ET MUE » : AVANCEMENT DES DOSSIERS

Le budget 2009 de la CDC est marqué par un souci de rigueur budgétaire.

- Le budget est de près de 9 millions d'euros pour une communauté de 11 000 habitants.

- Dépenses de fonctionnement : 5.3 millions

- Dépenses d'investissement : 3.5 millions

- Le taux de la taxe professionnelle est inchangé : 8.5%.

Les travaux concernent deux domaines principaux :

- Le domaine scolaire : construction d'une classe à la place d'un préau à Bretteville l'Orgueilleuse.

- La voirie : 10 millions d'euros sont nécessaires pour remettre la voirie à niveau. Les travaux de voirie reprendront donc dès 2009.

- La salle multisports de Saint-Manvieu est terminée. Elle est opérationnelle dès aujourd'hui

Décisions prises par la CDC :

- Hausse sensible du taux de la taxe d'ordures ménagères.

- Ouverture d'un nouveau marché pour la restauration scolaire.

- La CDC étudie la possibilité d'installer, en partenariat avec la CAF, une crèche inter-entreprise sur le site d'activités de Cardonville.

- La Commission voirie a statué sur les critères de priorité qui seront les siens : la sécurité en premier lieu et, en second lieu, le transfert de charges

V- VERSEMENT ANTICIPE DU FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA

« Dans le cadre du projet de loi de finances rectificative portant relance de l'économie, il a été décidé de verser dès 2009 le fonds de compensation de la TVA dû au titre de l'année 2008, sous réserves que la collectivité s'engage sur une progression d'au moins un euro de ses dépenses réelles d'équipement de 2009 par rapport à la moyenne de référence.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

COMPTE-RENDUS CONSEIL MUNICIPAL

VI- ORGANISATION DU 65^e ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEME

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 800€ pour l'association de M. Quesnot qui prend en charge une grande partie de l'organisation.

VII-QUESTIONS DIVERSES

1- Le Conseil Municipal accepte que Mme Le Maire signe l'acte notarié relatif à la servitude contractée avec M. JEAN, sur son terrain situé rue de l'Eglantine, de façon à permettre le passage d'une conduite d'eau pluviale.

2- Une éducatrice sera présente au Centre d'animation le samedi après-midi, à partir du mois de septembre 2009. Elle prendra en charge les jeunes de 9 à 14 ans des communes de Rosel, Lasson, avec un élargissement possible aux communes environnantes.

3- Une réunion s'est tenue avec les commerçants du marché de Rosel-Lasson. Si le maraîcher semble satisfait de la fréquentation, ce n'est pas le cas des autres commerçants qui se donnent jusqu'au mois de septembre pour décider s'ils continuent ou non. Il est donc nécessaire de faire à nouveau la publicité de ce marché, demandé par les habitants des deux communes.

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JUIN 2009

I- TRAVAUX COMMUNAUX

1- Bilan des travaux et achats engagés par la commune :

- Les trottoirs du lotissement ont été refaits et donnent satisfaction aux riverains.

- Le barbecue du presbytère a été réalisé.

- Ont été achetés le four du presbytère, la pompe à eau, le PC portable et le vidéo-projecteur.

2- Travaux qui restent à faire :

- Le mur du presbytère sera refait par l'entreprise COLLET. Pour ces travaux, le Conseil Général a alloué une subvention de 4434€.

- L'entreprise HAMARS interviendra cet été pour assurer le ravalement du presbytère.

3- Nouveaux travaux indispensables :

- Un problème important est apparu au presbytère : le mur de l'escalier intérieur a subi une très forte dégradation. Pour des raisons de sécurité, l'accès à l'étage a été condamné. L'entreprise COLLET estime le montant des travaux à 14778€ TTC, pour une réfection à l'identique, avec moulures. Compte tenu du coût, une demande de devis a été faite pour un escalier en pierre, mais sans les moulures, ce qui permettra de diminuer le prix. Ces travaux pourront bénéficier d'une subvention à hauteur de 35%.

Considérant l'urgence des travaux, le conseil donne son accord à l'unanimité.

- Remplacement de miroir placé Chemin de la Messe pour des raisons de sécurité.

- RD 126 : l'avant projet est prêt et sera présenté au conseil dans quelques semaines.

- Aménagement de la rue Boulay : le conseil doit choisir un géomètre pour l'établissement du relevé topographique. Un devis a été demandé à trois cabinets, deux ont répondu :

- LALLOUET pour 1138,44€ TTC

- LANDRY pour 3253,12€.

Le conseil municipal donne son accord pour le cabinet LALLOUET.

COMPTE-RENDUS CONSEIL MUNICIPAL

II- COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE THUE ET MUE

-La SHEMA a présenté (avec retard) son rapport d'activité 2007 sur l'avancement des travaux et les ventes des terrains du Parc d'activités de Cardonville. Les travaux se sont faits dans des délais normaux. La 2^e tranche de viabilité a été engagée immédiatement après la première tranche, parce qu'il y avait, semble-t-il, un grand nombre d'options fermes qui n'ont pas été toutes confirmées. Mais il n'y a rien d'inquiétant, car on est dans un rythme de commercialisation satisfaisant : 14% des terrains ont été vendus et payés ; sur 32% une option a été prise.

-Il va falloir étudier de très près les factures de consommation d'électricité et éclairage public : certaines communes sont très gourmandes en électricité et ont effectué très peu de transferts de charges.

-Affaires scolaires : le préfabriqué monté l'an passé à l'école de Norrey va être agrandi. Des devis ont été faits pour la construction d'une nouvelle classe à Bretteville l'Orgueilleuse. Les appels d'offres pour les marchés des cantines ont eu lieu.

-Assainissement : le président de la CDC va sans doute demander la création d'un service public d'assainissement non collectif.

-Il a été demandé aux communes de faire attention au balisage des chemins de randonnées, qui sont à la charge des communes (élagage et fléchage).

-La salle multisports de Saint-Manvieu-Norrey fonctionne de façon satisfaisante : les premières manifestations ont eu des échos très élogieux.

IV- QUESTIONS DIVERSES

1- Une délibération doit être prise sur l'acquisition des emprises foncières nécessaires à la réalisation de la déviation de Loucelles. Le conseil donne un avis favorable.

2- Le conseil doit désigner un élu référent sécurité routière : M. FONTAINE se porte candidat et est désigné par le conseil.

3- Suite au Grenelle de l'environnement, une invitation a été envoyée pour participer à une discussion sur l'instauration d'une fiscalité incitative, le vendredi 26 juin toute la journée : monsieur FONTAINE accepte de s'y rendre.

4- Point sur le marché : deux panneaux ont été installés, l'un à Gruchy, l'autre à l'entrée du bourg, dans l'espoir d'attirer les clients.

5- Avancement du projet du Centre d'animation pour les jeunes de 9 à 14 ans : ce projet se concrétise et, dès le mois de septembre, une animatrice prendra ces jeunes en charge tous les samedis de 14h30 à 19h30. Des questionnaires et une plaquette seront distribués très prochainement et seront également disponibles en Mairie!

